

L'avenir que nous voulons : le rôle stratégique du géomètre dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable

Godeline PHANZU VANGU BITAKA, République démocratique du Congo

MOTS-CLÉS: Géomètre, Objectifs de développement durable, Gouvernance foncière, Aménagement durable, Géomatique, Résilience territoriale

1. RÉSUMÉ

Les Objectifs de développement durable (ODD) constituent aujourd'hui un cadre de référence mondial pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels sont confrontés les territoires. Leur mise en œuvre effective repose sur une gouvernance foncière solide, une planification territoriale durable et une capacité accrue à produire, gérer et utiliser des données fiables. Dans ce contexte, la profession de géomètre joue un rôle stratégique et transversal, encore insuffisamment reconnu.

Cette contribution propose une lecture intégrée du rôle du géomètre dans la réalisation des ODD, en mettant en évidence sa contribution directe à plusieurs objectifs clés, notamment la réduction des inégalités, la sécurité foncière, le développement urbain durable, la résilience climatique et le renforcement des institutions. À travers ses missions de documentation des droits fonciers, de sécurisation de l'accès à la terre et de prévention des conflits, le géomètre contribue directement aux ODD 1, 5, 10 et 16.

L'article met également en lumière l'apport croissant des technologies géospatiales – systèmes d'information géographique avancés, photogrammétrie, LiDAR, drones, intelligence artificielle géospatiale et jumeaux numériques – dans l'aménagement durable des territoires (ODD 9 et 11), la gestion des ressources naturelles et la prévention des risques liés au changement climatique (ODD 6, 13, 14 et 15). Ces outils renforcent la capacité des décideurs publics à anticiper les dynamiques territoriales, à optimiser les investissements et à améliorer la résilience des territoires.

Au-delà des ODD, la contribution souligne l'évolution du rôle du géomètre vers une fonction centrale dans la gouvernance territoriale intelligente, fondée sur des données prédictives, interopérables et éthiquement maîtrisées. Elle identifie toutefois plusieurs défis majeurs, notamment l'obsolescence rapide des technologies, les besoins en renforcement des capacités, les enjeux de cybersécurité et les résistances institutionnelles.

En conclusion, ce résumé affirme que le géomètre constitue un acteur pivot du développement durable et de la démocratie territoriale. Pour pleinement jouer ce rôle, des recommandations sont formulées en matière de formation, d'innovation, de coopération internationale et de reconnaissance institutionnelle, afin de rendre plus visible et plus stratégique la contribution de la profession à l'avenir durable que nous voulons collectivement construire.

L'avenir que nous voulons : le rôle stratégique du géomètre dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable

Godelive PHANZU VANGU BITAKA, République démocratique du Congo

2. INTRODUCTION

Les Objectifs de développement durable (ODD), adoptés par les Nations unies en 2015, constituent un cadre global visant à répondre de manière intégrée aux défis sociaux, économiques, environnementaux et institutionnels auxquels sont confrontés les territoires. Leur mise en œuvre repose sur la capacité des États et des collectivités à disposer de données fiables, à organiser l'espace de manière équitable et à garantir une gouvernance foncière transparente et inclusive.

Dans ce contexte, la profession de géomètre occupe une position stratégique encore trop souvent sous-estimée. À l'interface entre données, territoires, institutions et citoyens, le géomètre contribue directement à la sécurisation foncière, à la planification durable, à la prévention des risques et à la modernisation de l'action publique. Cet article propose d'analyser le rôle transversal du géomètre dans la mise en œuvre des ODD, en mettant en évidence ses apports, ses défis et ses perspectives d'évolution.

3. LE GÉOMÈTRE, ACTEUR CENTRAL DE LA GOUVERNANCE FONCIÈRE

La sécurité foncière constitue un levier fondamental du développement durable. L'absence de droits fonciers clairs et reconnus alimente les inégalités, les conflits, l'insécurité économique et la dégradation des ressources naturelles. Le géomètre intervient à ce niveau comme garant de la documentation, de la reconnaissance et de la pérennité des droits fonciers.

Par ses missions de délimitation, de levé, de cadastre et d'enregistrement, il contribue directement aux ODD 1 (élimination de la pauvreté), 5 (égalité entre les sexes), 10 (réduction des inégalités) et 16 (institutions efficaces et responsables). La formalisation des droits fonciers permet de sécuriser l'accès à la terre, de réduire les conflits et de favoriser l'inclusion des populations vulnérables, notamment les femmes et les communautés marginalisées.

Au-delà de la technique, le géomètre joue également un rôle de médiateur territorial, facilitant le dialogue entre les acteurs publics, privés et communautaires, et renforçant la confiance dans les institutions foncières.

4. AMÉNAGEMENT DURABLE ET PLANIFICATION TERRITORIALE

Les ODD 9 (infrastructures résilientes) et 11 (villes et communautés durables) soulignent l'importance d'une planification territoriale intégrée, capable d'anticiper la croissance urbaine, de maîtriser l'étalement et de préserver les équilibres environnementaux.

Le géomètre intervient comme architecte de l'organisation spatiale, en produisant des données géoréférencées indispensables à la planification urbaine et rurale. Il contribue à la conception de documents d'urbanisme, à l'optimisation des infrastructures, à la gestion du foncier public et privé, ainsi qu'à l'évaluation des impacts territoriaux des projets.

Grâce à une approche spatiale rigoureuse, la profession permet de concilier développement économique, cohésion sociale et protection des ressources, en cohérence avec les objectifs de durabilité.

5. TECHNOLOGIES GÉOSPATIALES ET INNOVATION AU SERVICE DES ODD

Les avancées technologiques transforment profondément les pratiques de la géomatique. Drones, photogrammétrie, LiDAR, systèmes d'information géographique avancés, jumeaux numériques et intelligence artificielle géospatiale offrent des capacités inédites d'observation, d'analyse et de simulation des territoires.

Ces outils renforcent la contribution du géomètre aux ODD 4 (éducation de qualité), 8 (travail décent et croissance économique), 9 (innovation) et 17 (partenariats). Ils permettent une production plus rapide et plus précise des données, une meilleure transparence de l'information foncière et une aide accrue à la décision publique.

L'émergence de solutions telles que la blockchain foncière ou les plateformes de données ouvertes ouvre également de nouvelles perspectives en matière de sécurité, de traçabilité et de confiance dans les systèmes fonciers.

6. RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET GESTION ENVIRONNEMENTALE

Face au changement climatique, les territoires doivent renforcer leur résilience aux risques naturels et aux pressions environnementales. Le géomètre contribue directement aux ODD 6 (eau propre), 13 (lutte contre le changement climatique), 14 (milieux marins) et 15 (vie terrestre).

Ses compétences en analyse spatiale permettent d'identifier les zones à risque, de gérer les bassins versants, de planifier l'occupation des sols et de soutenir les stratégies d'adaptation et d'atténuation. Les données géospatiales constituent un socle essentiel pour la prévention des catastrophes, la protection des écosystèmes et la gestion durable des ressources naturelles.

7. DÉFIS, LIMITES ET ÉVOLUTIONS DE LA PROFESSION

Malgré son rôle central, la profession de géomètre fait face à plusieurs défis. L'obsolescence rapide des technologies impose un effort constant de formation et d'adaptation. Les enjeux de cybersécurité, de protection des données et d'éthique deviennent de plus en plus critiques. Par ailleurs, des résistances institutionnelles peuvent freiner l'intégration des innovations géospatiales dans les politiques publiques.

Ces défis appellent une modernisation continue de la formation, un renforcement des capacités, une coopération internationale accrue et une meilleure reconnaissance institutionnelle du rôle stratégique des géomètres.

8. AU-DELÀ DES ODD : LE GÉOMÈTRE, PILIER DE LA DÉMOCRATIE TERRITORIALE

Au-delà du cadre des ODD, le géomètre est appelé à devenir un acteur clé des territoires intelligents et prédictifs. En plaçant les données géospatiales au cœur des décisions, il contribue à une gouvernance plus transparente, plus participative et plus démocratique.

La profession s'affirme ainsi comme un pivot entre science, technologie, politiques publiques et citoyens, capable d'accompagner les transitions territoriales à long terme.

9. CONCLUSION

Les Objectifs de développement durable offrent un cadre structurant pour repenser les politiques territoriales à l'échelle mondiale. Dans ce cadre, le géomètre apparaît comme un acteur stratégique, dont les compétences techniques, institutionnelles et humaines sont essentielles à la construction d'un avenir durable.

En renforçant la visibilité, la reconnaissance et l'innovation au sein de la profession, il est possible de consolider le rôle du géomètre comme architecte du futur territorial et garant d'une gouvernance foncière intelligente, inclusive et résiliente.

CONTACTS

Godeline PHANZU VANGU BITAKA

Organisation : Fédération des géomètres de la République démocratique du Congo – Services du cadastre (FG-RDC/Cadastre)

Adresse : Siège croisement des avenues Flambeau et Kabinda, Kinshasa, République démocratique du Congo

E-mail : fgdcasbl@gmail.com ; phanzubitaka@gmail.com